

Question présentée par le député :

M. Eric Bertinat

Date de dépôt : 16 mai 2013

Question écrite urgente

Combien de prédateurs sexuels et de dangereux criminels sont équipés d'un bracelet électronique sans GPS à Genève ?

Le bracelet électronique est en usage dans plusieurs cantons, dont Genève. Loin d'être au point, la plupart des bracelets ne sont même pas équipés de GPS. Le système permet au mieux de s'assurer qu'à certains moments la personne qui en est unie se trouve bien chez elle. D'après des chiffres datant de 2009, 7 femmes et un homme ont été tués en Suisse par des porteurs de bracelets électroniques. 9 femmes ont subi des lésions corporelles graves. L'absence de base légale empêcherait même d'avoir recours au GPS pour les personnes en exécution de peines.

La découverte du corps sans vie de Marie (19 ans) dans une forêt fribourgeoise a scandalisé la Suisse entière. La jeune femme a été enlevée et mise à mort par un prédateur sexuel, condamné en l'an 2000 à 20 ans de réclusion pour viol et assassinat, mais mis au bénéfice des arrêts domiciliaires avec bracelet électronique par la Justice vaudoise.

Connaissant les failles techniques et juridiques du système, la population s'inquiète et craint qu'un tel drame se reproduise un jour. La problématique concerne chaque canton et ne s'arrête pas à leur frontière : des prédateurs sexuels qui devraient être derrière les barreaux peuvent tranquillement se balader parce que la justice de leur canton a failli et commettre leurs méfaits dans un autre canton.

Mes questions se réfèrent à la situation qui prévaut dans notre canton.

Mes questions sont les suivantes :

1. *Combien de condamnés sont munis d'un bracelet électronique sans GPS à Genève ?*
2. *Parmi ces individus munis d'un bracelet électronique, combien sont des prédateurs sexuels, condamnés pour des infractions contre l'intégrité sexuelle ?*
3. *Combien de condamnés munis d'un bracelet électronique ont été condamnés pour des infractions contre la vie et l'intégrité corporelle ?*